

RAPPORT N° 371 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 21 JANVIER 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 14 au 21 janvier 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans certaines localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) militaire en retraite qui est arbitrairement détenu au cachot de la police à Mwaro depuis plus d'une semaine.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de samedi 14 janvier 2022, trois hommes non encore identifiés ont été tués par des éléments de la Police Nationale du Burundi (PNB) dans un ménage situé sur la 10^{ème} avenue n° 23 du quartier de Mutakura de la zone de Cibitoke, en commune urbaine de Ntahangwa, au nord de la ville commerciale de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources locales, ils ont été tirés dessus par des policiers en patrouille qui les ont pris pour des bandits et sont morts sur-le-champ. Les corps de ces trois personnes ont été évacués à la morgue de l'hôpital Prince Régent Charles dans le centre de la capitale économique Bujumbura.

- Dans la matinée de lundi 16 janvier 2023, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été découverts par des cultivateurs de coton qui se rendaient dans leurs champs sur la 8^{ème} transversale de la colline et zone de Cibitoke, en commune de Rugombo de la même province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon les témoins de la découverte macabre, les deux corps étaient ligotés ensemble et ont été enterrés sur place le même jour par des jeunes Imbonerakure

de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD sur l'ordre de l'administrateur de la commune de Rugombo, Gilbert Manirakiza.

SOS-Torture Burundi déplore que des personnes continuent d'être assassinées dans le silence complaisant des autorités burundaises qui ne cessent de chanter que la vie et la sécurité règnent sur l'ensemble du territoire national. Elle demande aux autorités policières et judiciaires de mener des investigations indépendantes et impartiales afin d'identifier les bourreaux et les traduire devant la justice.

- Dans l'après-midi de mercredi 18 janvier 2023, le corps sans vie en décomposition d'un ancien militaire de l'ex-FAB (Forces Armées Burundaises) prénommé Désiré a été découvert dans une maison située au quartier Makamba II du chef-lieu de la province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des sources locales, les témoins de la découverte macabre ont été alertés par une odeur nauséabonde qui se dégageait d'une habitation et ont informé l'administration locale et la Croix-Rouge qui ont organisé le même jour l'inhumation du défunt.

Les mêmes sources précisent que le mobile et les circonstances du décès de Désiré, originaire de la zone de Bwiza en Mairie de Bujumbura et travaillant dans un restaurant du chef-lieu de la province, n'ont pas été élucidés.

2. Atteinte au droit la liberté : arrestation et détention arbitraire

- Un militaire à la retraite ayant servi dans l'ex-FAB, Elvis Nzigamasabo, se trouve en détention arbitraire depuis le 12 janvier 2023 au commissariat provincial de la police à Mwaro (centre du Burundi).

Selon des témoins, le militaire en retraite a été arrêté à Kibumbu en commune de Kayokwe de la même province de Mwaro par des agents du Service National de

Renseignement (SNR) et a été conduit au cachot de la police en commune de Kayokwe avant d'être transféré au cachot du commissariat provincial de la police.

Les mêmes sources ont révélé qu'Elvis Nzigamasabo a été accusé sans preuve de fournir des informations aux médias burundais en exil et que son téléphone portable a été saisi pour être fouillé.

SOS-Torture Burundi dénonce les violations des droits des citoyens burundais commises régulièrement par certains agents du SNR au mépris des dispositions pertinentes de la constitution du Burundi. Elle demande la libération immédiate d'Elvis Nzigamasabo qui a été privé de sa liberté sur de fausses allégations et en violation des dispositions pertinentes du code de procédure pénale.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.